



Projet Pédagogique
ALAE Jean ZAY
Année 2022/2023

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
L'environnement.....	3
Le public visé	5
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le Projet Éducatif de la Fédération	7
Les objectifs généraux.....	9
Les projets d'activités.....	10
Les moyens humains	13
Matériels : les espaces	14
Financiers	15
Les partenariats.....	15
Le fonctionnement de la structure	15
L'ÉVALUATION.....	19
Les outils d'évaluation.....	19
LA COMMUNICATION	21
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	22
Les moyens.....	22
Nos engagements.....	22
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	23
Nos engagements.....	23
La Délégation Nationale Enfance	24
La Charte de Qualité.....	25





PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement

Champs d'action de l'accueil

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeu le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ». La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ». Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, **dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan**. Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 10 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir, - 6 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées. Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 4 ALSH périscolaires et 6 ALSH Extrascolaires que gère la Fédération Léo Lagrange Méditerranée pour Perpignan Nord.

La Fédération Léo Lagrange a fait l'acquisition du **lot n° 2 en Septembre 2020 concernant la partie « ouest » de Perpignan**. Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 4 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 4 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures.

La structure

L'ALAE Jean Zay Marie Curie se situe dans le quartier Saint Martin dans la zone ouest de la ville, on retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège. La structure est située en zone REPR (Réseau d'éducation prioritaire renforcé) dépendant du bassin du collège madame de Sévigné. La politique de l'éducation prioritaire a pour but de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissement du territoire qui rencontre les plus grandes difficultés sociales.





Le quartier regroupe plusieurs résidences : les Romarins, Dalbiez et les Rois de Majorque ainsi qu'une cité HLM (les Baléares).

Les bâtiments de l'ALAE Zay/Curie se situent entre les trois écoles : Jean Zay (cycle 3), Marie Curie (cycle 2) et l'école maternelle Edouard Herriot.

Ces écoles sont proches des quartiers Maillotes et St Assisclé.

L'ALAE est habilité pour une capacité d'accueil de 170 enfants. Les inscriptions s'effectuent à la mairie de quartier.

Les parents doivent remplir la fiche de renseignements qui contient les données essentielles et obligatoires au fonctionnement de la structure. Il est également demandé aux parents de fournir l'attestation d'assurance extrascolaire ainsi que la photocopie des vaccins.

Le montant se calcule en fonction du quotient familial de la famille. C'est la mairie qui fixe les tarifs.

Suite à la création de nouveaux locaux, **l'ALAE possède :**

- 1 bureau pour la direction
- 1 salle de motricité
- 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
- 1 potager
- 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
- Les deux cours d'école
- Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

Adresse du centre
ALAE Jean-Zay / Marie-Curie
68 avenue Victor DALBIEZ – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 66 24 97 – mail : caroline.santiago@leolagrange.org

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Sévigné en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local o Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative





Le public visé

Caractéristiques de la tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmentée- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Caractéristiques du public accueilli

Le public accueilli provient essentiellement du quartier St Martin ainsi que des quartiers avoisinants Les Romarins et les Haras.

Les familles sont pour la majorité issues d'un milieu modeste avec une diversité culturelle riche.

Nous observons une forte majorité de familles nombreuses dans lesquelles souvent un seul des deux parents travaille.

On constate également une augmentation massive des élèves nouvellement arrivés (ENA) venant de l'Europe de l'Est et d'Espagne.

La plupart des enfants qui fréquentent cette école sont issus d'un milieu social défavorisé et sont de familles monoparentales.





Effectif de l'ALAE par niveau/par type

Effectifs au 12 septembre 2022

LES DIFFERENTS TEMPS	EFFECTIFS MOYENS
MIDI	120
GARDERIE MIDI	35
SOIR	75





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Éducatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque co-animé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Les objectifs du PEL - PEDT Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...) - Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.



- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable. Les objectifs du PEDT « Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH. Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances. Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant chorale, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement). Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge. Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,

Les effets attendus :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Développer le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'esprit de groupe- Valoriser les compétences individuelles de l'enfant dans le collectif- Favoriser l'expression- Eduquer à la notion de solidarité
Eduquer à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le bien-être de l'enfant- Développer la confiance en soi- Connaitre et comprendre les différences- Développer l'esprit critique- Favoriser l'engagement- Développer les notions d'écologie- Education aux médias
Favoriser le développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser à l'importance de l'hygiène- Développer l'imaginaire de l'enfant- Favoriser l'accès à la culture et aux autres cultures- Identifier les attentes des enfants et y répondre- Acquérir des nouveaux apprentissages et s'expérimenter- Apprendre à gérer ses émotions
Associer les différents acteurs en prenant en compte l'enfant dans sa globalité	<ul style="list-style-type: none">- Assurer un cadre sécurisant à l'enfant- Assurer une cohérence entre les différents acteurs éducatifs- Développer les complémentarités éducatives.- Etablir des règles de vie commune avec l'école- Assurer la continuité Ecole/ALAE/ALSH



b. Les projets d'activité

Développer le vivre ensemble



Objectifs :

- Favoriser l'esprit de groupe
- Valoriser les compétences individuelles de l'enfant dans le collectif
- Favoriser l'expression
- Eduquer à la notion de solidarité

Moyens :

- Mise en place de jeux coopératifs et initiation des enfants aux sports collectifs
- Instauration de temps de parole chaque vendredi afin de détecter et résoudre les problématiques collectives et individuelles.
- Projet autour d'échanges intergénérationnel sous forme de correspondance.
- Proposition de travail réflexif et utilisation d'outils pédagogiques pour accompagner l'enfant lorsqu'il ne respecte pas les règles établies.
- Définir les règles de vie collective avec les enfants afin de poser un cadre sécuritaire.
- Projet **les citoyens du monde** : Mise en place d'actions caritatives et solidaires
- Organisation d'événements sportifs (Inters ALAE, tournois, Jeux olympiques, découverte de sports méconnus)

Eduquer à la citoyenneté



Objectifs :

- Assurer le bien-être de l'enfant
- Développer la confiance en soi
- Connaître et comprendre les différences
- Développer l'esprit critique
- Favoriser l'engagement
- Développer les notions d'écologie
- Education aux médias



Moyens :

- Mise en pratique de l'outil créé par Leo Lagrange « **la boîte à débat** »
- Mise en place d'atelier débat, projet « **ça se discute** »
- Ateliers jeux de rôles
- Proposer aux enfants un panel d'activités varié en incluant le choix et les envies des enfants (inscription par cycle à l'activité)
- Projet **Silence ça pousse** : Aménager d'un jardin pédagogique, où les enfants pourront cultiver fruits, légumes et herbes aromatiques.
- Ateliers et jeux autour du handicap.
- Projet **Les petits reporters** : des reportages et documentaires montés par les enfants sur différents thèmes de société.
- Projet **médiati'Zay** projet mené sur les temps péri et extrascolaire, où l'ensemble de l'équipe crée une chaîne de télévision. Ce projet a pour objectif de fédérer l'équipe et valoriser les activités menées par l'ALAE. Le projet permettra en parallèle de sensibiliser les enfants aux dangers des médias mais également à s'expérimenter autour des techniques audiovisuelles et au tri des données numériques. L'équipe pédagogique vise également à développer les connaissances et les compétences des enfants pour leur permettre d'utiliser avec discernement les médias de manière critique et créative.

Favoriser le développement de l'enfant

Objectifs :

- **Sensibiliser à l'importance de l'hygiène**
- **Développer l'imaginaire de l'enfant**
- **Favoriser l'accès à la culture et aux autres cultures**
- **Identifier les attentes des enfants et y répondre**
- **Acquérir des nouveaux apprentissages et s'expérimenter**
- **Apprendre à gérer ses émotions**



Moyens :

- Projet autour d'hygiène et la santé : « **la santé en jeu, les enjeux de la santé** » des activités sportives sont proposées tous les jours et régulièrement des ateliers autour de l'équilibre alimentaire.
Partenariat avec le pôle animation du SYM où différentes animations seront programmées tout au long de l'année. L'animation Fraich'force sera proposée en début d'année avec l'intervention d'une diététicienne afin de faire découvrir aux enfants les fruits et légumes frais. L'objectif étant également d'augmenter la connaissance et la consommation des fruits et légumes.
- Projet « Un quartier, une école, un club » initié par la ville de Perpignan et la Direction des Services Académique de l'Education Nationale. Le projet sportif relève d'une démarche partenariale qui associe les acteurs éducatifs locaux. Ce projet est mené sur les temps scolaires et périscolaires et a pour objectif de faire du sport un élément de santé et de bien-être.





Sur l'école Jean Zay le judo, avec le club le judo club catalan, sera proposé aux CE2 à raison de deux fois par semaine (1 séance sur le temps périscolaire et l'autre séance sur le temps scolaire).

- Activités créative, art plastique et éco DIY (créations en éléments de récupération)
- Atelier couture, le monde de la mode (défilé fin d'année)
- Mise en place d'Evènements culturels (marché de Noël, carnaval etc.)
- Activité aux choix de l'enfant panel de projets d'animation diversifiés, (inscription par cycle)
- **Projet expo science** : proposition d'ateliers scientifiques et valorisation des projets scientifiques lors de la manifestation expo-science
- Atelier d'expression corporelle, pour canaliser ses émotions, temps de parole les vendredis pour exprimer verbalement ses ressentis.

Associer les différents acteurs en prenant en compte l'enfant dans sa globalité



L'ALAE joue un rôle éducatif important aux côtés des enseignants et des parents. C'est pour cette raison que la communication entre les différents acteurs est essentielle. Des temps de concertation sont organisés entre les équipes pluridisciplinaires. Les enfants accueillis sur la structure ont besoin d'un accompagnement spécifique c'est pour cela qu'il est indispensable que les équipes soient complémentaires et solidaires.

Objectifs :

- **Assurer un cadre sécurisant à l'enfant**
- **Assurer une cohérence entre les différents acteurs éducatifs**
- **Développer les complémentarités éducatives.**
- **Etablir des règles de vie commune avec l'école**
- **Assurer la continuité Ecole/ALAE/ALSH**

Moyens

- Temps d'échange et de travail avec les différents acteurs éducatifs : participation au conseil d'école, aux réunions PAI, aux équipes éducatives
- Projet partagé avec l'école : judo, jeux de rôles, spectacle de fin d'année
- L'école, l'ALAE et l'accueil de loisirs s'organisent sur le même site et nous mutualisons donc les salles en bonne intelligence.
- Les équipes d'animation assurent la continuité éducative en étant présent sur les différents temps (péri et extra-scolaire)
- Utilisation d'un outil commun (carnet de liaison) permettant de faire le lien parents / ALAE / Ecole.
- Mise en place de permanences d'inscription pour les accueils de loisirs : les lundis soir de 17h à 18h et les mercredis de 10h30 à 12h puis de 14h30 à 16h.



1. Les moyens humains

✓ L'équipe d'animateur

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
SANTIAGO	CAROLINE	DIRECTRICE	BPJEPS
PALMADE	JULIE	ADJOINTE	BAFD
MESTRE	ANAELLE	ANIMATRICE	BAFA
YANORI	SAMIRA	ANIMATRICE	BAFA
FARDI	MALIKA	ANIMATRICE	BAFA
MORANT	MICHAEL	ANIMATEUR	BAFA
GIL	REGIS	ANIMATEUR	BAFA
SANTIAGO	DAVID	ANIMATEUR	BAFA
ESTELA	CHRISTELLE	ANIMATRICE	BAFA
JAEGGER	VALERIE	ANIMATRICE	BAFA
BAAYYAD	ILHAM	ANIMATRICE	BAFA
CUVELIER	TEO	ANIMATEUR	SANS FORMATION
DALUZ	CHRISTELLE	ANIMATRICE	BAFA

Des animateurs remplaçants viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.



Le rôle de la directrice est :

- Le recrutement, la coordination et la formation des animateurs
- La gestion administrative - Le suivi des inscriptions des enfants faites en mairie
- Le respect et la gestion du matériel
- Le relais avec l'école
- D'être garant de la sécurité physique et affective des enfants
- D'être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- L'organisation de l'accueil des enfants sur le temps méridien
- Garder le lien avec l'association Léo Lagrange
- De déterminer les points négatifs et les points positifs
- De mener les réunions de préparation

Le rôle de l'animateur responsable est :

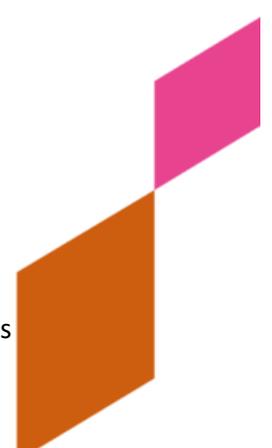
- De veiller en permanence et garantir la sécurité physique, morale et affective de tous
- D'être structurant et donner des limites en définissant un cadre
- D'être respectueux des idées de tous et doit avoir des convictions
- De mettre en place des animations innovantes, savoir planifier, organiser et les évaluer
- D'être en relation avec les enseignants pour le suivi pédagogique et du bien-être de l'enfant
- De faire part à sa hiérarchie des difficultés rencontrées
- D'être en relation avec tous les acteurs de l'école
- De savoir travailler en équipe et respecter ses collègues
- De participer aux réunions
- De pouvoir se remettre en question et savoir s'adapter

Matériels : les espaces

✓ Locaux de la structure

- L'ALAE possède :
 - 1 bureau pour la direction
 - 1 salle de motricité
 - 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
 - 1 potager
 - 1 salle polyvalente équipée d'un point d'eau
 - Les deux cours d'école
 - Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

Nous occupons également les salles de classes selon les besoins et les effectifs enfants





Financiers

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotient Familial à la C.A.F., ou selon leur barème au régime de la M.S.A. La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe et des besoins.

Les partenariats

La ville : Partenariat avec les services de la division éducative de la ville qui impulse plusieurs projets et activités destinés à l'enfance. La mairie de la ville de Perpignan est l'organisatrice de l'ALAE par l'intermédiaire de la FLL (prestation de service public). Les différents partenaires sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Education nationale : Nous travaillons en complémentarité avec l'équipe enseignante tout au long de l'année. Nous partageons des projets tels que « nettoyons la nature », le spectacle de fin d'année, projet jeux de rôles.

SDJES : La ville met à disposition des intervenants sportifs par cycle sur les temps méridien et les temps du soir. Ce qui amène une plus value au projet d'animation.

Le fonctionnement de la structure

Cf. le règlement de l'ALAE.

* Horaires

Accueil et départ échelonnés : 11h45/12h30 - 13h30/14h - 17h/18h15

MIDI

Le temps méridien s'organise de 11h45 à 14h. Une équipe d'animateurs accueille les enfants à la sortie des classes, tout en veillant à faire le lien avec l'équipe enseignante. Nous assurons la continuité éducative en mettant en place des règles communes de vie école/ALAE, mais également en adaptant notre accueil en fonction des besoins des enfants et du rythme de sa matinée.

Nous représentons une Equipe pluridisciplinaires, forte de sa complémentarité éducative avec l'équipe enseignante et AESH. L'enfant est donc pris dans sa globalité. Nous effectuons un diagnostic annuel en prenant en compte les objectifs éducatifs de la ville, de la fédération Léo Lagrange Méditerranée ainsi que ceux du projet d'école.



L'équipe développe des objectifs ciblés afin d'être au plus près de la réalité du terrain et de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants en tenant compte de leur environnement social, familial et culturel. L'équipe d'animation aidera l'enfant à grandir en tant que citoyen tout en l'emmenant vers une plus grande autonomie dans ses choix et ses désirs.

Nous l'accompagnons donc, dans son quotidien, et lui proposons des activités ludiques et éducatives, qui répondent à leurs envies, mais également à leur besoin. Le temps de l'ALAE est un moment de partage et de découverte.

× Fonctionnement

Les enfants s'inscrivent par cycle aux activités de leur choix, nous leur proposons un panel d'activités variées, novatrices et adaptées à leurs besoins et envies.

Les repas sont fournis par le Syndicat (Sym). La société « Elios » prépare et livre les repas en liaison froide. En tenant compte de la réglementation en vigueur les repas sont réceptionnés et servis par l'équipe d'agents de restauration. Les familles ont la possibilité de commander un repas végétarien ou un repas classique. Les agents sont tenus de servir l'intégralité du repas. Un protocole d'accueil individualisé est mis en place pour les enfants ayant des allergies alimentaires. Durant le temps du repas, l'animateur a un rôle éducatif sur la sensibilisation à l'équilibre alimentaire, mais également tisse du lien avec l'enfant, pour mieux le connaître et le comprendre.

Ce temps de loisirs est associé à l'école. Il propose plusieurs activités qui s'inscrivent dans un projet pédagogique en lien avec celui de l'école pour une continuité et complémentarité pédagogique.

L'équipe d'animation propose un panel d'activités autour de différents axes :

- Le sport et la santé
- L'éducation à l'écologie
- L'éducation à la citoyenneté
- Les arts plastiques
- Les sciences et technologies

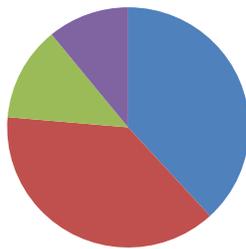
Nous accueillons les enfants à 11h45 sous les 2 préaux respectifs : Préau de Marie Curie pour les cycles 2 (CP /ce1) et préau Jean Zay pour les cycles 3 (ce2, cm1, cm2, Ulis). Nous effectuons le premier pointage par niveau avant les activités et un deuxième au passage au réfectoire afin de vérifier que tous les enfants aient bien mangé.

Le Temps du repas s'organise en self : les enfants des cycles 2 (Marie Curie) mangent les premiers avec leurs animateurs. Le repas se prend au rythme des enfants. Le temps de repas estimé est de 30 min. Pour les enfants du cycle 3 (Jean Zay) le repas se prend avec son groupe d'activité et son animateur référent de façon échelonnée. A 13h50 Retour des enfants en classe accompagnés par leur animateur. Transmission animateur/enseignant. 13h55 retour dans le bureau de l'ALAE auprès de la direction (points du jour).



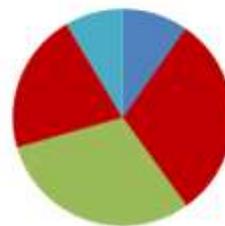


cycle 2 (CURIE)



- repas self
- temps d'activité
- rangement
- temps libre

cycle 3 (ZAY)



- temps libre
- activité
- repas self
- activité
- rangement

SOIR

Ce temps est consacré en partie à de l'aide aux devoirs. Les animateurs regroupent les enfants par cycles et par classes pour un meilleur accompagnement.

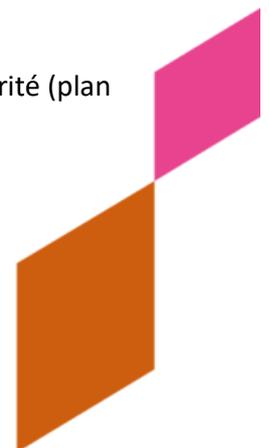
Des méthodes de travail et d'organisation sont données aux enfants du cycle 3 afin qu'ils puissent travailler une partie de l'heure en autonomie. Des activités sont proposées (sudoku, mots fléchés...) aux enfants qui n'ont pas de devoir et à ceux qui terminent avant la fin de l'heure.

Nous apportons un soutien sur les apprentissages scolaires avec des outils et méthodes ludiques. Une complémentarité pédagogique nécessaire, pour réduire les échecs et décrochages scolaires.

Horaire :

- 17h00-17h15 : Sortie des classes, les enfants rejoignent leurs animateurs
- 17h15-18h00 : Aide aux devoirs lundi et jeudi, activités éducatives mardi et vendredi
- 18h00-18h15 : Départ échelonné

Nous mettons en place un accueil au portail de 17h à 18h15 afin d'assurer la sécurité (plan Vigipirate) et maintenir le lien avec les familles.





Modalités de restauration

Lors de l'inscription, auprès de la mairie de quartier, les familles ont le choix entre deux types de menus : **végétarien / classique**, tout en respectant l'apport protéinique journalier. A raison d'une fois par semaine, un repas unique (sans viande) est proposé à l'ensemble des enfants. Le menu et les allergènes sont affichés, chaque semaine par le personnel de restauration. Les menus sont également en ligne sur le site du SYM et celui de la mairie.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées. Nous participons aux réunions PAI (protocole d'accueil individualisé) 2 troussees médicales sont fournies par les parents (une pour l'école, une pour l'ALAE)

Pour les annulations de repas les familles doivent se rapprocher du service DAE (10 rue du Castillet 66000 Perpignan). Le règlement intérieur de la mairie précise les modalités d'inscription et d'annulation.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité



L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.





Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquêtes de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Les bilans d'activités

C'est dans ces espaces d'analyse, après avoir mesuré les écarts entre les objectifs prévus et les observations constatées sur le terrain, que vont s'ajuster les trames et outils d'évaluations.

Les évaluations sont mises en place afin de suivre les actions menées : elles permettent de vérifier la cohérence entre lesdites actions et le projet pédagogique.

Elles sont :

- Écrites : grilles, tableaux ...
- Orales : en groupe et individuelles

Evaluation par les enfants : sous forme de questionnement, de jeux, ...

Evaluation auprès des parents : notes d'information, discussions pendant les temps d'accueil, lors des expositions, portes ouvertes ou encore lors des goûters festifs.

Les réunions de l'équipe d'encadrement s'effectuent hebdomadairement (plannings, évaluations, études de cas, aménagements ...).





LA COMMUNICATION



La réunion enfants/animateurs

Mise en place d'un temps de parole journalier après le temps du repas où divers thèmes citoyens sont abordés. Un temps de réflexion leur permet de réfléchir par eux même sur les divers sujets abordés.

Ce temps nous permet également d'avoir un retour sur les envies, ressentis et émotions des enfants.

Les relations

Un programme d'activités est distribué pour chaque enfant **aux familles**, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.

Avec **les partenaires et/ou intervenants**, le contact est privilégié essentiellement par courriel afin de garder une trace écrite et d'être plus performant dans l'organisation de futures activités.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur (-trice) privilégié (-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. Cette Carte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la **Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes



- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.





Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son caractère laïque et sur le fondement de son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée

ALAE Jean ZAY

68 avenue Victor DALBIEZ – 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 66 24 97

caroline.santiago@leolagrange.org

julie.palmade@leolagrange.org

